

administrateurs. Qu'ils persistent dans la voie où ils sont entrés, et ce but, ils l'atteindront, en s'assurant pour jamais la reconnaissance de tout un peuple que les circonstances ont forcé d'aller vivre en exil.

Un autre bon point en faveur du gouvernement, c'est le zèle plein de philanthropie qu'il a déployé dans l'administration des affaires du Nord-Ouest.

Le mal était pressant, M. l'ORATEUR. Dans ces immenses territoires où la civilisation a à peine pénétré, les meurtres et le brigandage régnaient sans contrainte, depuis quelques années surtout. Le trafic de l'alcool était devenu une plaie terrible parmi les Indiens, et les assassinats se multipliaient par centaines, malgré les efforts incessants des missionnaires de toutes les croyances.

Aujourd'hui les choses sont changées. Des corps de police ont été envoyés jusqu'au pied des Montagnes-Rocheuses; et pendant que ces troupes maintiennent l'ordre et la paix parmi les tribus sauvages, protègent les missionnaires, répriment la contrebande, défendent la vie et la propriété des colons, des magistrats sont là pour mettre à exécution les lois du pays, et pour punir les prévaricateurs. Instruits de ces intentions pacifiques, les Indiens ont reçu nos envoyés de la manière la plus cordiale; et nous pouvons constater aujourd'hui avec bonheur que le territoire du Nord-Ouest jusqu'à présent plus ou moins voué au brigandage et à l'anarchie entre en pleine voie de civilisation, surtout depuis la signature du traité du Lac Qu'Appelle auquel SON EXCELLENCE a fait allusion dans le Discours du Trône, et qui met sous le contrôle direct du gouvernement un territoire de 75,000 milles carrés.

Voilà, M. l'ORATEUR, où conduit une politique sage et honnête, une politique qui met les intérêts généraux du pays au-dessus des intérêts de parti et des ambitions personnelles des gouvernants.

Il est une question, M. l'ORATEUR, à laquelle je ne puis me dispenser de toucher avant de terminer les quelques remarques que j'ai l'honneur de faire à cette honorable Chambre, question qui, depuis quelque temps surtout, a eu le privilège d'intéresser à un haut degré l'opinion publique. Je veux

parler des troubles de Manitoba et des graves conséquences qu'ils ont entraînées.

Cette question, M. l'ORATEUR, est des plus délicates, en ce sens qu'elle est généralement envisagée à des points de vue diamétralement opposés par certaines portions considérables de notre population. Les esprits se sont passionnés de part et d'autres: on a fait des appels imprudents aux préjugés nationaux et religieux, sans autre résultat que celui de rendre la solution du problème de plus en plus difficile.

SON EXCELLENCE nous annonce dans le Discours du Trône que des documents relatifs à cette question vont prochainement être soumis à cette honorable Chambre. Ces documents sont-ils de nature à compliquer la question ou à hâter sa solution, nous n'en savons rien. Espérons néanmoins que le pays saura bientôt à quoi s'en tenir, et que les hommes modérés de tous les partis réussiront à s'entendre de façon à maintenir la paix, l'harmonie et la bonne entente parmi les divers éléments qui composent notre population. (App.) Les idées de conciliation prévaudront, j'en suis sûr; et bientôt, je l'espère, des bords du Pacifique jusqu'aux Provinces du golfe, l'esprit de concorde et d'union régnera sans partage. Nous ne serons plus des Français, des Anglais, des Ecossais ou des Irlandais, nous serons des Canadiens. Nous ne formerons plus qu'une seule et grande nation au patriotisme vivace et aux nobles aspirations, travaillant comme un seul homme à la prospérité commune, et marchant d'un même pas vers un avenir plein de grandeur et de fécondité.

Notre pays grandit et progresse rapidement. Comme l'a dit, hier, SON EXCELLENCE, notre commerce ne s'est aucunement ressenti de la terrible crise financière par laquelle viennent de passer nos voisins qui avaient jusqu'ici étonné le monde par leur prodigieuse prospérité. Sachons être à la hauteur des circonstances; montrons-nous les dignes enfants d'un pays si plein de ressources et de promesses; et ne laissons pas germer chez nous ces divisions intestines qui sont le caractère distinctif des peuples en décadence!

J'ai donc l'honneur, M. l'ORATEUR,